

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Faites reconnaître votre expérience professionnelle par le diplôme

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) est une démarche volontaire qui vous offre la possibilité d'obtenir un diplôme et de faire reconnaître officiellement vos compétences acquises lors d'expériences professionnelles, personnelles ou bénévoles.

Durée : entre 6 mois et 1 an

La VAE en quelques chiffres



42 974
parcours VAE actifs
en France

1 027
parcours VAE actifs
à la Réunion



95%
de réussite
en France

79 % de validation totale
16% de validation partielle
5% non validé

97%
de réussite
pour les 50 candidats accompagnés
par Vakom Réunion en 2023

27 % de validation totale
70% de validation partielle
3% non validé

source : metabase.vae.gouv.fr - 27/06/2024

Parcours



1 Informez-vous
sur <https://vae.gouv.fr>
et prenez contact avec
un consultant Vakom
pour plus de précisions



2 Inscrivez-vous
sur France VAE
Bonne nouvelle :
Vakom est référencé !

(sous 8 jours)



3 1er RDV Pédagogique
sans engagement avec
un **Architecte
Accompagnateur de
Parcours (AAP) Vakom**

**2ème RDV
Etude de faisabilité**
Constitution du dossier
de faisabilité avec l'AAP

Si un accord de recevabilité est obtenu :



4 Accompagnement
Le consultant Vakom vous
accompagne tout au long
de la rédaction du livret 2 et
pour la préparation à l'oral



5 Présentation orale au jury
Présentation du dossier de
validation et/ou mise en
situation professionnelle



**6 Recevez la notification
individuelle de décision**
La notification indique la
validation totale, partielle ou
nulle

Parcours de droit commun



1 Informez-vous
sur le diplôme qui vous
intéresse auprès du certificateur



**2 Constituez votre
dossier de recevabilité**
Rédaction du livret 1 en
autonomie et envoi à
l'organisme certificateur

Si un accord de recevabilité est obtenu :



3 1er RDV pédagogique
sans engagement avec un
consultant Vakom



4 Accompagnement
Le consultant Vakom vous
accompagne tout au long de
la rédaction du livret 2 et
pour la préparation à l'oral



5 Présentation orale au jury
Présentation du dossier de
validation et/ou mise en
situation professionnelle



**6 Recevez la notification
individuelle de décision**
La notification indique la
validation totale, partielle ou
nulle



Vakom Réunion

Notre offre d'accompagnement VAE

“

- Vous souhaitez être **accompagné** sur la faisabilité de votre parcours VAE et dans l'élaboration de votre livret méthodologique (**Livret 2**) ?
- **Optimiser vos chances de réussite** dans l'obtention de votre **diplôme** ?
- Vous cherchez à **préparer votre entretien** devant le jury ?

”

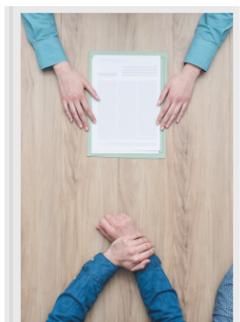
Vakom Réunion vous accompagne tout au long du parcours VAE



Cibler avec pertinence
vos activités les plus en
lien avec la certification
visée



Vous accompagner dans
l'explicitation et la rédaction de
vos activités, de votre
expérience au
regard des exigences du
diplôme et des attendus du jury



Vous préparer à la
phase d'entretien avec le
jury et/ou de mise en
situation professionnelle

Deux options de parcours VAE :

Parcours

Vous êtes

un salarié du privé
un demandeur d'emploi
un bénévole
un proche aidant

et
vous souhaitez un diplôme en

sanitaire et social
sport
métallurgie
grande distribution

Parcours de droit commun

Vous êtes

un salarié du privé
un salarié du public
un demandeur d'emploi
un indépendant
non salarié

et
vous souhaitez un diplôme

de tout autre secteur non présent
sur France VAE

Durée d'accompagnement

JUSQU'A 50 HEURES
(20h en collectif / 30 heures en individuel)

Financement



Durée d'accompagnement

24 HEURES MAXIMUM
(dont 15h minimum en face à face)

Financement

- Mon compte personnel de formation (CPF)
- Congé de reclassement
- Plan de développement de compétences
- FNE Formation
- Prise en charge par FIFPL / AGEFICE / VIVEA



“ Pensez à formaliser votre demande de **congés VAE** par écrit à votre employeur si vous souhaitez effectuer cette démarche sur votre temps de travail. ”



NOTRE DÉONTOLOGIE

1. Respect de la personne
2. Confidentialité
3. Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
4. Refus de tout abus d'influence
5. Respect du choix du bénéficiaire
6. Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
7. Supervision régulière
8. Démarche concrète

>> L'accompagnement méthodologique VAE chez VAKOM

	Parcours France VAE	Parcours de droit commun
<p>1ère phase Analyse de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la nature des besoins et compréhension des attentes du candidat avec un consultant-référent Présentation de l'accompagnement et des outils utilisés Analyse de la demande de certification du candidat dans le projet professionnel et personnel Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel Contractualisation de l'accompagnement au travers de la signature de la convention tripartite 	<p>Proposition d'un RDV sous 8 jours après inscription par l'AAP</p>	2 h
<p>2ème phase Préparation du dossier VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide à la constitution du dossier (collecte des documents nécessaires, recherche de preuves...) Appropriation du référentiel 	<p>A définir avec l'AAP</p>	2h
<p>3ème phase Rédaction du dossier VAE</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification des activités en lien avec le diplôme visé Appui pour traduire ces activités en compétences en cohérence avec le référentiel existant Aide à la formalisation de son expérience et de ses compétences au travers de la rédaction du livret Apport de soutien et guide dans le travail d'écriture 	<p>A définir avec l'AAP</p>	8h
<p>4ème phase Préparation de l'entretien avec le jury de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseils sur le déroulement et le type de questions pouvant être posées lors de la soutenance au regard de l'expérience du candidat Préconisation d'axes de développement 	<p>A définir avec l'AAP</p>	3h

>> Moyens pédagogiques :

- Entretiens individuels (en face à face, téléphonique, mail) avec le candidat et le consultant VAKOM référent de l'accompagnement
- Atelier méthodologique pour un entraînement à la présentation devant le jury
- Outils visuels pour faciliter l'appropriation des référentiels

>> Modalités d'évaluation :

Dépôt du livret 2 et présentation au jury et recueil de la satisfaction par questionnaire (fin de prestation)

>> Modalités :

Présentiel, distanciel, mixte

>> Tarifs :

1990€ HT pour les VAE du parcours de droit commun

>> Ressources mises à disposition :

- Bureau individuel avec poste informatisé
- Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires CCI, annuaires formation, cahiers ONISEP, internet...)
- Salle de travail
- Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

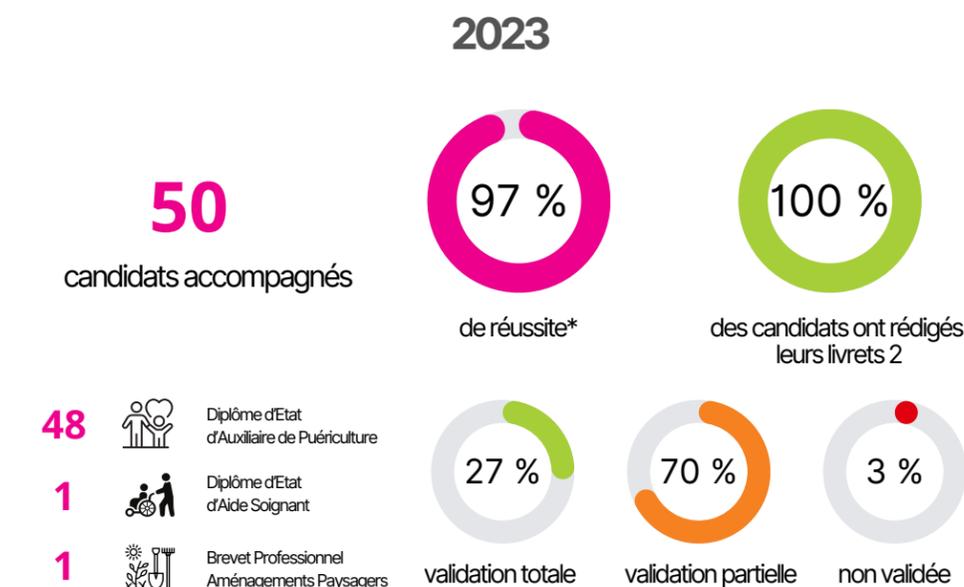
>> Les intervenants :

Nous vous proposons un accompagnement individuel personnalisé avec un consultant référent également Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)



Johanna LOUIS-JOSEPH : Consultante en relations et ressources humaines et **Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)**, elle a rejoint VAKOM Réunion en janvier 2024 et son domaine de prédilection est l'orientation professionnelle. Diplômée en communication des entreprises et en RH, elle est forte de plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la formation professionnelle continue, de l'insertion et du recrutement.

Nos indicateurs VAE



*pour les 37 candidats qui ce sont présentés devant un jury

Témoignages

Nos clients vous ressemblent !

Dorine

VAE Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

"Afin de préparer ma VAE d'Auxiliaire de Puériculture : j'ai commencé un accompagnement auprès de VAKOM Réunion. Cet accompagnement m'a permis de consolider mes connaissances et de me perfectionner au niveau de l'écrit et de l'oral. Un accompagnement instructif avec des consultants bienveillants et disponibles. Je tenais à vous remercier pour votre contribution enrichissante et votre accueil chaleureux. Je recommande fortement ce centre qui nous encourage et nous donne confiance en nos projets. "

Anonyme

VAE Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

"Une très belle expérience de mon accompagnement à la VAE dans vos locaux. Une consultante très à l'écoute de nos besoins et de bons conseils. Je vous remercie pour cet accompagnement."

>> Lieux :

• Zone Ouest
Centre d'affaires ZE BUREAU
123 route de l'Eperon
97435 SAINT GILLES LES HAUTS

• Zone Nord
Le HUB by l'ZINE
8 rue de Pondichéry, ZI de la Mare
97438 SAINTE MARIE



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation du bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Sophia PAYET – spayet@vakom.fr – 02 62 59 59 76

Contactez nous

Tél. : 02 62 59 59 76

E mail : lareunion@vakom.fr

Entreprise indépendante franchisée VAKOM



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Actions-Formations et actions bilans de compétences et actions permettant de **valider les acquis de l'expérience(VAE)**



Vakom Réunion
SARL au capital de 7 500 euros
RCS Saint Denis de la Réunion 793 458 100
SIRET 793 458 100 000 21

Code APE : 7022 Z
Déclaration d'activité enregistrée
sous le Numéro 98 97 04048 97
auprès du Préfet de la Réunion

Rouen, Albi, Amiens, Angers, Annecy, Bayonne, Beauvais, Brive la Gaillarde, Bordeaux, Cholet, Castres, Charleville-Mézières, Clermont-Ferrand, Evreux, Grenoble, La Roche sur Yon, la Réunion, La Rochelle, La Suisse Romande, Le Havre, Lens, Lille, Lille Haubourdin, Lyon, Mâcon, Melun, Marne la Vallée, Nantes, Niort, Orléans, Paris, Quimper, Rennes, Reims, Roissy-en-France, Soissons, Toulouse, Troyes, Vannes ...

LE SENS DE L'HUMAIN